

Département de la Sarthe
Commune de Ballon - Saint Mars

PLAN LOCAL D'URBANISME

MODIFICATION N°1

**3B2 REGLEMENT GRAPHIQUE
PLAN DE ZONAGE
ZONE PERIPHERIQUE**

DOSSIER D'APPROBATION
Voie libre soumise à Déclaration
d'Utilité Publique n° 2017-00129

EVILLE
13/00

PLI	PRESCRIT	ARRETE	APPROBE
MARTELLON ARRETE LA REVISION	23 MARS 2018		26 FEVRIER 2019

Xavier DEWAILLY - Urbaniste Qualifié
24 rue de la gare 72190 NEUILLE SUR SARTHE
TEL: 02 43 72 79 13
E-MAIL: urba.dewailly@orange.fr

- LEGENDE DU PLU DE SAINT MARS SOUS BALLON**
- UC - Zone urbaine centrale
 - UP - Zone urbaine périphérique
 - UA - Zone réservée aux activités
 - 1AUH - Zone d'urbanisation groupée pour l'habitat
 - 2AUH - Zone d'urbanisation future pour l'habitat
 - EA - Zone d'urbanisation future pour l'équipement
 - A - Zone réservée à l'activité agricole
 - NA - Secteur de la zone agricole permettant l'extension des activités extantes
 - NE - Secteur de la zone N autorisant les abris de jardin
 - N - Zone naturelle pour les équipements
 - NP - Zone naturelle protégée pour les sites et paysages
 - Espaces Boisés Classés
 - Emplacement réservé
 - Délimitation des zones inondables de l'Orne Saosnoise d'après l'Atlas ZI
 - Risque de mouvement de terrain
 - Perimètre de Prise en considération du projet de déviation
 - Zones humides identifiées par le bureau d'études EFE
 - Secteurs susceptibles d'abriter des vestiges archéologiques
 - Perimètre Monument Historique
 - Patrimoine bâti soumis à l'obligation d'un Permis de Démolir
 - Bâtiment concerné par le Permis de Démolir
 - Chemins de randonnée à pédestre
 - Nouveaux accès directs interests
 - Haies soumises à déclaration préalable (Art. L. 123-1-5-111-2° du Code de l'Urbanisme)
 - Haies intéressantes (accord et plantations compensatoires)
 - Haies très intéressantes (telles que exceptions)
 - Localisation du changement de destination possible
 - Bâtiment susceptible de changer de destination
 - Siege d'exploitation agricole
 - Installation classée - Elevage avicole
 - Installation classée - Elevage porcin

- LEGENDE DU PLU DE BALLON**
- UCa - Zone urbaine centrale sans assainissement collectif
 - UPa - Zone urbaine périphérique
 - UPa - Zone urbaine périphérique groupée pour l'habitat
 - UA - Zone réservée aux activités
 - 1AUA - Zone d'urbanisation pour les activités commerciales
 - 1AUC - Zone d'urbanisation pour les équipements
 - 1AUH - Zone d'urbanisation groupée pour l'habitat
 - A - Zone réservée à l'activité agricole
 - NA - Secteur de la zone agricole permettant l'extension des activités extantes
 - NE - Secteur de la zone N autorisant les abris de jardin
 - N - Zone naturelle pour les équipements
 - NP - Zone naturelle protégée pour les sites et paysages

